



11 juin 2015

## Le lobby de l'alcool dicte la loi, les députés s'exécutent : Les députés offrent aux Français la publicité illimitée et liquident la lutte contre l'alcoolisme...

---

La Commission spéciale de l'Assemblée nationale, chargée de préparer le vote final de la loi Macron, a confirmé dans la nuit du 10 juin la volonté des parlementaires d'en finir avec la loi Evin. Ce texte voté sous la dictée du lobby de l'alcool propose une définition de la publicité qui rendra *de facto* la loi Evin inapplicable et ouvrira sans limite un boulevard à l'incitation publicitaire en faveur de la consommation d'alcool.

Alors même que se développent les comportements et alcoolisation à risque chez les jeunes, les parlementaires de la Commission veulent inonder les médias avec la promotion sans limite d'un produit déjà responsable de 49 000 morts par an. Ils signent ainsi par avance le décès prématuré de la loi Touraine. Car comment une loi sur la santé pourrait-elle être crédible après une telle démission sur le deuxième facteur de mortalité évitable après le tabac, la 1ère cause de handicap mental d'origine non génétique chez l'enfant en France. La consommation d'alcool est directement responsable de la moitié de la délinquance routière et de milliers d'accidents, elle représente un quart des condamnations prononcées et elle est impliquée dans 40 % des violences familiales et conjugales, la moitié des violences faites aux femmes, un quart des faits de maltraitance à enfants, 30 % des viols et agressions sexuelles et 30 % des faits de violences générales dans l'espace public. Elle représente un coût économique et social considérable estimé à 2,37 % du PIB. Veut-on vraiment faire pire ?

Pourtant grâce à la loi Evin, la France disposait d'un cadre équilibré qui permettait à la fois l'information sur les boissons alcooliques et un encadrement de la publicité, notamment pour préserver la santé des jeunes et des publics vulnérables. Ce texte courageux avait 25 ans d'avance sur les actuelles [recommandations de l'OCDE](#) ou la stratégie alcool édictée par l'OMS (2006/2010).

La santé publique et l'intérêt général risquent de mourir sous la pression de la recherche du profit des producteurs d'alcool. Et les petits vigneron manipulé ne tarderont pas à réaliser qu'ils ont ouvert la

porte à bien plus forts qu'eux, les industriels, seuls capables d'injecter des milliards d'euros dans le marketing de masse et les publicités. Aujourd'hui la loi Evin est à genoux : si la loi Macron est votée en l'état, elle n'aura pas besoin d'être achevée, elle ne sera plus applicable, et tout le versant alcool de la loi Touraine partira à la poubelle.

Pour l'examen final de la loi, nous en appelons à la responsabilité de l'ensemble de la représentation nationale, à celle du gouvernement et à celle du Président de la République qui a placé sa mandature sous le signe de la jeunesse, mais pas sous celui d'une jeunesse en proie à un lobby sans conscience. Il ne faut pas céder aux intérêts particuliers et à leurs relais parlementaires alors que la majorité de l'opinion est clairement pour un encadrement de la promotion et de la commercialisation de l'alcool.

Mesdames et Messieurs les Députés, Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Président de la République, n'associez pas vos noms à une disposition honteuse. Retrouvez le courage de ceux qui ont voté la loi Evin.

**Signataires :**

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) : [www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr) Dr Alain Rigaud : 06 08 22 25 29 / Dr Bernard Basset : 07 86 55 54 53

ACMF : <https://www.acmf.asso.fr/> - Dr Philippe Lauwick - 06 11 26 44 44

APPRI : Pr Michel Delcroix - [mhdelcroix@wanadoo.fr](mailto:mhdelcroix@wanadoo.fr)

Avenir Santé : Renaud Bouthier – [renaud@avenir-sante.com](mailto:renaud@avenir-sante.com)

CAMERUP : <http://www.camerup.fr/> – M. François Moureau - 06 78 86 52 08

Emevia : <http://www.emevia.com/> Benjamin CHKROUN - 06 63 58 77 09

Fédération Addiction : <http://www.federationaddiction.fr/> M. Jean-Pierre Couteron - 01 43 43 72 38

Fédération alcool assistance [www.alcoolassistance.net](http://www.alcoolassistance.net) / François MOUREAU - 06 78 86 52 08

Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) : <http://www.mutualite.fr/> – Dr Annabel Dunbavand

FFA : [www.addictologie.org](http://www.addictologie.org) -Dr Alain Rigaud : 06 08 64 65 68

Fonds Actions Addictions – <http://actions-addictions.org> - Pr Michel Reynaud : 06 08 64 65 68

Ligue Contre la Violence Routière – Chantal Perrichon- 06 09 56 42 26

SFA : [www.sfalcoologie.asso.fr](http://www.sfalcoologie.asso.fr) - Pr Mickaël Naassila : 03 22 82 76 72

SFSP : [www.sfsp.fr](http://www.sfsp.fr) - Pr Pierre Lombrail : 03 10 38 40 04

UFSBD : <http://www.ufsbd.fr/> M. Jacques Wemaere : 01 44 90 93 96